

LES CIRCUITS COURTS EN AGRICULTURE



Les plans de développement de la zone agricole et les circuits courts

Les circuits courts, à l'instar de la transformation à la ferme ou encore de l'agrotourisme, constituent l'un des axes de développement appropriés favorisant la vitalité et l'occupation dynamique du territoire. En créant un lien de proximité entre les producteurs et les consommateurs, les circuits courts permettent de mettre en valeur les entreprises agricoles et leurs produits, et de diversifier les modes de mise en marché, comme le propose le Guide d'élaboration des plans de développement de la zone agricole.

Les circuits courts de distribution sont les circuits où l'on retrouve au plus un intermédiaire entre l'entreprise de production ou de transformation et le consommateur. Les circuits courts peuvent prendre diverses formes : marchés publics, kiosques à la ferme, autocueillette, marchés virtuels, vente de paniers selon la formule de l'agriculture soutenue par la communauté, vente directe aux détaillants et aux hôtels, restaurants et institutions (HRI).

Au Québec, ces circuits sont en pleine émergence. Plusieurs intervenants, notamment des milieux municipal, communautaire, environnemental, de la santé et du bioalimentaire, mènent des activités gravitant autour du développement de cette forme de commercialisation.

DIFFÉRENTS TYPES DE CIRCUITS COURTS

Complémentaires aux autres réseaux de distribution, les circuits courts constituent une stratégie de vente importante dans certains secteurs d'activité agricole tels que l'apiculture, les légumes et les fruits frais, l'horticulture, les agneaux et moutons, la chèvre et l'acériculture. Que ce soit leur production principale ou non, plus de 55 % des producteurs déclarant des revenus de l'apiculture, des légumes et des fruits indiquent utiliser ce mode de mise en marché pour écouler leurs produits¹. Les produits de l'érable se démarquent également puisque 80 % de la demande québécoise, équivalente à 13 % de la production globale, est comblée par les circuits courts (cabanes à sucre, marchés publics, kiosque à la ferme, vente directe)².

Tout secteur de production confondu, c'est quelque 12 % des producteurs agricoles qui écoulent leur produits dans les marchés publics, les kiosques et/ou par le biais de l'autocueillette. Il n'existe pas encore de données disponibles sur les autres formes de circuit court.

LES MARCHÉS PUBLICS

Les marchés publics constituent une extension des activités de production et de transformation à la ferme. Lieu d'échanges directs entre les citoyens et un groupe de producteurs agricoles et de transformateurs artisans de l'agroalimentaire, la majorité des marchés publics se situe en milieu urbain - village ou ville d'envergure - là où on retrouve un certain bassin de consommateurs.

Selon différentes sources d'information, on pouvait compter en 2012, au Québec, 109 marchés publics, dont 94 sont saisonniers et 15 annuels. De ces 109 marchés, environ 80 sont membres de l'Association des marchés publics du Québec.

1 CRAAQ Colloque national sur les circuits courts, 2012

2 MAPAQ, Monographie de l'industrie acéricole au Québec, 2011

LES KIOSQUES À LA FERME

Les kiosques à la ferme comme les marchés publics représentent les plus anciennes formes d'écoulement des produits agricoles. Cette forme de mise en marché est très présente dans les productions de légumes et de fruits frais. Quelque 9 % des producteurs agricoles utilisent ce mode de mise en marché.

L'AUTOCUEILLETTE

Les secteurs des légumes (maïs sucré, citrouille, etc.), des pommes, des fraises et framboises et autres petits fruits utilisent largement cette forme de mise en marché. L'association les Fraîches du Québec a répertorié l'ensemble des producteurs de fraises et de framboises qui offrent l'autocueillette. Bon nombre de régions, dans leur stratégie agrotouristique, font la promotion de ce type d'activité.

LES MARCHÉS VIRTUELS ET LES MARCHÉS DE SOLIDARITÉ RÉGIONALE

Les marchés virtuels utilisent une plateforme web où le consommateur formule sa commande en ligne et la récupère à un point de chute. Il existerait actuellement une trentaine de marchés en ligne, dont treize de Solidarité régionale, en sus des autres types de marchés. (Écomarchés, indépendants).

Développés par les Amies de la Terre, les marchés de solidarité régionale regroupent des producteurs et des consommateurs au sein d'un marché. Ils permettent aux consommateurs de commander leurs produits sur un catalogue en ligne mis à jour régulièrement. Comparativement à l'agriculture soutenue par la communauté (ASC), il n'y a pas de paiement à l'avance et les consommateurs choisissent ce qu'ils consomment. Pour les producteurs, il n'y a pas de garantie de vente des récoltes, mais il n'y a pas non plus d'obligation à fournir toute une gamme de produits diversifiés chaque semaine.

Les ÉcoMarchés sont, quant à eux, des regroupements de producteurs qui fonctionnent selon une formule similaire aux marchés de solidarité régionale. On les trouve dans différentes villes du Québec (L'Avenir, Chateauguay, autres).

L'AGRICULTURE SOUTENUE PAR LA COMMUNAUTÉ

Lancé au Québec par Équiterre, il y a une quinzaine d'années, l'agriculture soutenue par la communauté (ASC) est un système bien établi qui jumelle les consommateurs directement aux producteurs. Les consommateurs achètent à l'avance les récoltes de leur fermier de famille, qui leur livre alors un panier hebdomadaire de produits biologiques. Ce système offre l'avantage d'assurer un revenu stable aux agriculteurs et un partage du risque inhérent à l'agriculture.

Ce système a été adopté depuis par d'autres agriculteurs ou regroupements de producteurs souhaitant offrir directement leurs produits agricoles aux consommateurs. Plusieurs sont associés au réseau d'Équiterre, d'autres, telle la Ferme Zéphyr sur l'île de Montréal, sont autonomes.

L'AGROTOURISME : LES TABLES CHAMPÊTRES ET LES SITES DE DÉGUSTATION

Certaines formes d'agrotourisme peuvent être assimilées à des circuits courts : tel est le cas de la dégustation des produits agricoles réalisée sur la ferme et de l'achat sur place de ces produits transformés. La dégustation de vins et de cidres dans les vignobles ou encore la préparation de mets concoctés à partir des produits agricoles dans le cadre de table champêtre, sans oublier les cabanes à sucre, constituent de bons exemples de circuits courts.

ACHAT DIRECT DES HRI OU DES DÉTAILLANTS

L'hôtellerie, la restauration des institutions (HRI) et des détaillants constituent un important secteur où les produits agricoles locaux peuvent être écoulés. L'adoption de politiques alimentaires respectant les principes du développement durable et d'une saine alimentation par le Réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) pourrait constituer une occasion d'intégrer davantage des produits agricoles locaux. La tâche est toutefois complexe en raison de l'ampleur du réseau et des mécanismes d'achat de ces institutions. Équiterre a effectué des études sur les possibilités d'accroître la part des produits agricoles locaux dans le

réseau de la santé et a produit une fiche pratique à cet effet³. Outre les démarches à réaliser, les rouages de l'adjudication des contrats, y sont expliqués. On peut, toutefois, souligner les efforts accomplis par certains établissements de santé, tel l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé à Laval qui s'approvisionne en partie, au cours de la saison, en fruits et légumes frais de la région avec la Coopérative Paniers-Saveurs de Laval. La région Chaudière-Appalaches a également amorcé l'intégration des produits locaux dans les établissements du RSSS; des expériences sont en cours et en voie d'évaluation.

Les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration sont également prometteurs. Déjà des restaurants se procurent, en saison, des aliments produits localement et des ententes spécifiques avec des producteurs agricoles sont conclues pour la production de certains légumes, fruits ou viandes aux caractéristiques particulières. De même, dans un souci d'offrir des produits frais et régionaux, des épiceries, supermarchés et boutiques spécialisées (boucheries, boulangeries, etc.) s'approvisionnent directement chez les producteurs établis dans la région.

En raison des volumes de produits agricoles parfois exigés dans ce secteur de même que pour simplifier la logistique de distribution et assurer une offre stable, diversifiée et potentiellement transformée, **des regroupements de producteurs agricoles dans une région donnée apparaissent hautement souhaitables.**

LES AVANTAGES DES CIRCUITS COURTS

D'un point de **vue social**, les circuits courts, par la proximité qu'ils créent, permettent de restaurer le lien social entre le consommateur et le producteur. Ils offrent une transparence de la provenance de la nourriture, des prix et de son mode de production. Le producteur peut mieux guider le consommateur dans l'achat de ses produits.

D'un point de **vue économique**, en supprimant les intermédiaires, les circuits courts permettent aux producteurs agricoles d'accroître leur marge bénéficiaire sur leur produit et de procurer ainsi une valeur ajoutée⁴ à la ferme. De plus, selon certaines études, les circuits courts favoriseraient le développement économique local en servant d'effet levier⁵.

D'un point de **vue écologique**, les études actuelles ne permettent pas de conclure que les ventes en circuits courts amoindrissent globalement les impacts sur l'environnement, trop de facteurs étant en jeu dont, entre autres, le cycle de vie des aliments, les dépenses énergétiques (producteur vs consommateur) et la saisonnalité des produits⁶. Néanmoins, selon Équiterre, il existerait une corrélation positive entre l'agriculture biologique et les circuits courts⁷.

3 Pour en savoir plus sur le sujet : site Internet d'Équiterre : <http://www.equiterre.org/publication/saveurs-locales-au-menu>

4 La valeur ajoutée à la ferme fait référence à tout procédé ou toute activité permettant à l'agriculteur de hausser le contenu de son travail et ainsi d'obtenir une plus grande part du dollar dépensé par le consommateur pour son alimentation.

5 Élaboration d'un Agenda local 21 : http://a211.qc.ca/21822_fr.html

6 Novethic: http://www.novethic.fr/novethic/ecologie,environnement,transports,les_circuits_courts_ne_reduisent_pas_toujours_empreinte_ecologique,137556.jsp

7 Équiterre : http://equiterre.org/sites/fichiers/axe_offre_complet.pdf

SOURCES

Wikipédia

http://fr.wikipedia.org/wiki/Circuit_court

CRAAQ, Colloque national sur les circuits courts, 2012

<http://www.craaq.qc.ca/le-calendrier-agricole/colloque-national-sur-les-circuits-courts/e/1567>

Site web du Centre d'expertise et de transfert d'agriculture biologique et de proximité

<http://www.cetab.org/agriculture-de-proximite.aspx>

Site web MAPAQ

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/monteregie/articles/commercialisation/Pages/diversifierseactivitesetcommercialiserencircuitscourts.aspx>

MAPAQ, Monographie de l'industrie acéricole au Québec, 2011

http://www.agrireseau.qc.ca/erable/documents/Monographie_acericole.pdf